

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à

M. Jean Marc Chabanon

168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°417

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 17 juin 2012
III^{ème} Dimanche après la Pentecôte
Solennité du Sacré-Cœur

Parcours d'une trahison programmée.-

Il serait malsain de ressasser un parcours chaotique, dans le seul but d'étaler ce qui pourrait nous paraître la justification d'un combat malheureusement perdu. Il est par contre nécessaire d'en tirer les conclusions dont nous devons nous inspirer dans la reconquête du bastion scandaleusement livré à l'ennemi. A ce titre, et à ce seul titre, les leçons du passé permettront de nous prémunir contre certains dangers trop négligés jusqu'alors, malgré les tirs préventifs de quelques sentinelles vigilantes.

La face cachée de Mgr Fellay.

Dans mon dernier « Courrier », citant un passage d'une lettre de M. l'abbé Méramo, j'écrivais que celui-ci en disait trop ou pas assez, au sujet des relations de Mgr Fellay avec une curieuse « prophétesse suisse ». Deux prêtres de la Fraternité m'ont fourni les explications que je sollicitais. Je les résume.

Mgr Fellay fut un des soutiens actifs d'une prétendue « âme privilégiée »... qui se croyait en ligne avec le Ciel ! Elle consigna ses écrits spirituels pendant de longues années, entre 1947 et 1969. Elle écrivit des centaines et des centaines de pages après avoir fondé, inspirée sans doute par le Saint-Esprit (!) « Les Foyers du Christ-Prêtre »... C'est M. l'abbé Lovey qui l'introduisit auprès de Mgr Fellay après qu'il eût découvert cette « messagère » du Ciel en 1995. Et Mgr Fellay en fut ébloui !... Sans autres investigations, se basant uniquement sur sa propre intuition, il accueillit cette belle « œuvre » en ces termes :

« L'œuvre qui est présentée ici, bien que relevant de l'ordre de la révélation privée, cadre parfaitement avec nos statuts, et aussi le combat actuel. Elle se présente comme un os. (?) Il y a quelque chose de rébarbatif en surface, mais pour peu qu'on se donne le temps de gratter un peu... jaillit un **trésor de grâce, nous en sommes le témoin**. Revêtue en plusieurs de ses parties du sceau de l'Eglise, elle nous paraît revêtue de suffisamment d'authenticité pour que nous n'hésitions pas, **en tant que Supérieur Général**, à accepter avec gratitude le don qui nous est offert et à vous livrer ici l'avant goût de ce trésor. » (supp. au n° 60 de « Cor Unum »)

L'in vraisemblable supercherie fut découverte par deux prêtres, Messieurs les abbés Ortiz et Joly qui, sans la prévenir, rendirent visite à la « prophétesse » accréditée, et la trouvèrent « pieusement » installée, en pantalon « jeans » cigarette au bec, devant son poste de télé allumé, ... Le scandale fut révélé et Mgr Fellay en fut ridiculisé ! Il tenta d'étouffer ce scandale en limogeant l'abbé Lovey... bien vite réintégré par la suite... Ce manque de discernement « en tant que Supérieur Général » n'est-il pas, pour le moins, inquiétant.

Les clercs.-

Trop d'entre eux, se croyant liés par une obéissance servile, ont systématiquement ignoré, voire rejeté, les avertissements qui leur parvenaient de divers côtés. Leur silence a favorisé l'infiltration dans la Fraternité d'éléments subversifs qui purent, se sentant protégés, gangrener le clergé et bientôt promouvoir leurs écrits et en recommander l'étude ! Les exemples sont si nombreux qu'il est inutile de les énumérer. Il y eut alors un véritable matraquage intellectuel dans les prieurés et les chapelles, en faveur d'un rapprochement, d'un ralliement et même d'une intégration suggérée dans l'église conciliaire... L'incontournable abbé Célien fut un vecteur efficace, grâce à sa « tournée des popotes », pour vendre ses ouvrages « pro-ralliement » avec l'accord de ses supérieurs bienveillants.

Il y eut, cependant, quelques clercs courageux – honneur à eux – qui osèrent crier « *au loup* » et dénoncer les graves dérives qui devenaient visibles et dangereuses ! Ils furent tous sanctionnés, bannis, rejetés, exclus sans ménagement, preuve superflue que les infiltrés avaient déjà occupé la place depuis longtemps ! Ceux qui, aujourd'hui se dressent contre la trahison programmée subiront certainement le même sort !... Si l'accord est signé, la Fraternité aura perdu son âme !

Les « chrétiens du voisinage ».

Combien sont-ils, ceux qui restent après s'être lancé dans un combat fratricide contre Vatican II et ses hérésies... il y a quarante ans ? Combien sont-ils ? Une poignée ! Ceux-là ils tiendront bon aussi longtemps que Dieu le leur permettra. Leur résistance à l'invasisseur œcuménique leur a coûté trop cher !

Mais les autres ?... La plupart des autres (je ne dis pas tous, je dis bien la plupart) confortablement installés dans un confort spirituel qui leur offre même la possibilité de choisir telle ou telle messe, à telle ou telle heure, dans telle ou telle chapelle, en fonction de leurs occupations dominicales, bien souvent profanes (même légitimes) ceux-là suivent... Comme avaient suivi les centaines de milliers de paroissiens fidèles quand le concile a répandu son poison mortel pour les âmes ! Ils attendent, tranquillement, « *benoïtement* » ! Et s'ils se risquent à donner un avis... c'est pour critiquer ceux qui ont le courage de résister ! Certes, il y en a, j'en connais, qui se sont formés et qui se forment encore. Il faut les encourager, les inviter à prier davantage et les préparer à un combat – peut-être apocalyptique – dont ils n'auront rien à attendre sur le plan temporel ! Nous serons à leur côté et nous les soutiendrons. Mais jusques à quand ?

Ce qui n'a toujours pas été fait.-

Enfin il y a un problème qui a toujours été ignoré et qui l'est encore aujourd'hui. Problème toujours occulté, jamais abordé, considéré comme « *tabou* » en quelque sorte : celui de la validité des sacrements depuis le Concile et du nouveau Code du droit canonique qui a suivi... Celui aussi de la légitimité du pape, des évêques et des prêtres ! Mgr Lefebvre avait pourtant tiré la sonnette d'alarme :

« (...) *La communicatio in sacris active est absolument interdite, absolument interdite. Alors quand il s'agit des prières, chants, même toucher l'orgue, c'est interdit, absolument interdit ! Même si les paroles des prières sont des paroles orthodoxes et qui ne sont pas contraires à la foi catholique. Même comme cela, on n'a pas le droit parce que prier avec ceux qui n'ont pas notre foi, qui n'ont pas la foi catholique, c'est, en quelque sorte, communier avec eux dans leur foi à eux, dans une foi qui n'est pas catholique. Alors, implicitement, c'est un acte contraire à la foi catholique et donc un acte qui vous met dans la situation de suspect d'hérésie. Et si on est averti, et que six mois après on continue, on est considéré alors comme hérétique. Qu'est-ce que vous voulez ? C'est un fait. Le pape a prié avec eux. Et il l'annonce encore tous ces derniers jours – c'était dans l'Osservatore Romano que j'ai lu aujourd'hui : toute l'annonce pour Assise – et bien le pape annonce qu'il va prier Dieu avec toutes les religions ... Quel Dieu ? Il va prier Dieu... donc avec toutes les religions pour la paix, soi-disant... »*

« (...) Troisième problème : **est-ce que le pape est encore pape lorsqu'il est hérétique ? Moi je ne sais pas, je ne tranche pas ! Mais vous pouvez vous poser la question vous-mêmes. Je pense que tout homme sensé doit se poser la question.** Je ne sais pas. Alors, maintenant, est-il urgent d'en parler ?... On peut ne pas en parler, évidemment... Nous pouvons en parler entre nous, privément, dans nos bureaux, dans nos conversations privées, entre séminaristes, entre prêtres, et tout ça... Faut-il en parler aux fidèles ? Alors beaucoup disent : « Non, n'en parlez pas aux fidèles. Ils vont être scandalisés. Ça va être terrible, ça va aller loin... » Bon. **Moi, j'ai dit aux prêtres, à Paris, lorsque je les ai réunis, et puis à vous-mêmes, je vous en avais parlé déjà, j'ai dit : - Je pense que, tout doucement, il faut quand même un peu éclairer les fidèles... Je ne dis pas qu'il faille le faire brutalement, et jeter cela en pâture aux fidèles pour les effrayer... Non. Mais je pense tout de même que c'est une question de foi précisément. Il faut que les fidèles ne perdent pas la foi. Nous avons charge de garder la foi des fidèles, de la protéger. Ils vont perdre la foi... même nos traditionalistes.** » (30 mars 1986, 15 jours avant la visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome)

« *Est-ce que le pape est encore pape lorsqu'il est hérétique ?* » Hélas, Monseigneur ne trancha pas ! Mais il estimait que « *tout homme sensé doit se poser la question.* » Or tous les fidèles qui se sont posé cette question, comme Mgr Lefebvre leur demandait de le faire, ont été systématiquement rejetés dans le camp des « *sedevacantistes* », infamie suprême, dont on m'a bien souvent gratifié moi-même. Pourquoi ?... Pourquoi n'a-t-on pas dans nos chapelles « *éclairé les fidèles* » sans les effrayer, sans « *le faire brutalement et leur jeter cela en pâture* » ? Et il ajoutait cette mise en garde : « *Je pense que c'est une question de foi. Il faut que les fidèles ne perdent pas la foi. Nous avons charge de garder la foi des fidèles, de la protéger. Ils vont perdre la foi... même nos traditionalistes !* » Insondable mystère ! Vingt-six ans après, aucune suite n'a été donnée à cette mise en garde ! L'eût-elle été, il n'y aurait pas eu de « *discussions doctrinales* »...

« Je pense que c'est là qu'est le problème, n'est-ce pas. Et on dit : - Monseigneur va faire schisme... Mais qui fait schisme ?... Pas moi ! Pour faire schisme, il faut quitter l'Église. Et quitter l'Église, c'est quitter la foi d'abord. Qui quitte la foi de l'Église ? L'autorité est au service de la foi. Si elle abandonne la foi, c'est elle qui fait schisme. Alors ce n'est pas nous qui faisons schisme. »

S.E. Mgr Lefebvre, 15 Avril 1986.